



## Bastides en Haut Agenais Périgord

Communauté de communes

### Autorisation de diffusion

Dans le cadre de nos projets de communication, nous serons peut-être amenés à diffuser des photos ou des travaux de votre enfant. Comme la loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation, nous vous sommes reconnaissants de bien vouloir remplir le présent formulaire.

Je soussigné (e) M ou Mme

Demeurant

Ville

Tél

e-mail

Autorise la Communauté des Communes des Bastides en Haut Agenais Périgord pour une durée de 5 ans à dater de la signature des présentes à :

- Diffuser des représentations photographiques de mon enfant
- Diffuser des représentations musicales de mon enfant
- Diffuser des enseignements sonores de la voix de mon enfant
- Diffuser les créations de mon enfant réalisées en atelier : Ecole de musique, CLSH, Crèche atelier multimédia...(textes, dessins, vidéos, etc...)

Pour sa part, la Communauté des Communes des Bastides en Haut Agenais Périgord s'engage à ne rien diffuser à des fins commerciales mais uniquement dans un but strictement informatif ou pédagogique pour :

- Diffusion sur le site Internet de la Communauté de Communes
- Diffusion sur tous les supports numériques ou analogiques (courriel) CD-Rom, DVD-Rom, cassettes... à destination des familles des élèves, des différents publics, des expositions ou événements organisés par la Communauté des Communes de Bastides en Haut Agenais Périgord (par les centres de Loisirs, Crèches, École de musique, Médiathèque...)
- Représentation sur écran dans toute manifestation culturelle (festival ou événement numérique...)
- Diffusion sur un journal d'école (ou autre publication journalistique)

 Présidente,	Ajouter la mention « lu et approuvé – bon pour accord » Dater et signer,
Fait en double exemplaire à Le (date obligatoire)	

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES BASTIDES EN HAUT AGENAIS PERIGORD

1, Rue des Cannelles – 47150 MONFLANQUIN

☎ 05.53.49.55.80 / 📠 05.53.49.55



## Bastides en Haut Agenais Périgord

Communauté de communes

### Autorisation de diffusion

Dans le cadre de nos projets de communication, nous serons peut-être amenés à diffuser des photos ou des travaux de votre enfant. Comme la loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation, nous vous sommes reconnaissants de bien vouloir remplir le présent formulaire.

Je soussigné (e) M ou Mme

Demeurant

Ville

Tél

e-mail

Autorise la Communauté des Communes des Bastides en Haut Agenais Périgord pour une durée de 5 ans à dater de la signature des présentes à :

- Diffuser des représentations photographiques de mon enfant
- Diffuser des représentations musicales de mon enfant
- Diffuser des enseignements sonores de la voix de mon enfant
- Diffuser les créations de mon enfant réalisées en atelier : Ecole de musique, CLSH, Crèche atelier multimédia...(textes, dessins, vidéos, etc...)

Pour sa part, la Communauté des Communes des Bastides en Haut Agenais Périgord s'engage à ne rien diffuser à des fins commerciales mais uniquement dans un but strictement informatif ou pédagogique pour :

- Diffusion sur le site Internet de la Communauté de Communes
- Diffusion sur tous les supports numériques ou analogiques (courriel) CD-Rom, DVD-Rom, cassettes... à destination des familles des élèves, des différents publics, des expositions ou événements organisés par la Communauté des Communes de Bastides en Haut Agenais Périgord (par les centres de Loisirs, Crèches, École de musique, Médiathèque...)
- Représentation sur écran dans toute manifestation culturelle (festival ou événement numérique...)
- Diffusion sur un journal d'école (ou autre publication journalistique)

 Présidente,	Ajouter la mention « lu et approuvé – bon pour accord » Dater et signer,
Fait en double exemplaire à Le (date obligatoire)	

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES BASTIDES EN HAUT AGENAIS PERIGORD

1, Rue des Cannelles – 47150 MONFLANQUIN

☎ 05.53.49.55.80 / 📠 05.53.49.55